

SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue lundi le premier jour du mois de mai en l'an deux mille vingt-trois, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19:10 heures.

Présents : **LE MAIRE:**
Monsieur Stéphane Dion

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Mme Mylène Neault
M. Marc-Olivier Habel
Mme Mélanie Picard
M. Alex Papineau
Mme Sophie Côté
Mme Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et greffière-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 3 citoyens

1. Mot du Maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal - Séance ordinaire du 04 avril 2023
4. Période de déclarations et de questions du conseil municipal
5. Première période de questions du public et les questions reçues par courriel
6. Municipalité de Sainte-Croix
 - 6.1- Comptes à payer
 - 6.2- Rapports financiers au 31 décembre 2022
 - 6.3- Partage de la ressource du service des travaux publics
 - 6.4- Demande au Fonds Régions et Ruralité (FRR), volet 2
 - 6.5- Réaménagement de l'hôtel de ville – Mandat étude d'avant-projet de gré à gré
 - 6.6- Démolition lot 3 592 373 – Soumission(s) et octroi de contrat

Mise en lumière de l'église de Sainte-Croix

 - 6.7- Matériaux – Contrat de gré à gré
7. Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - 7.1- Comptes à payer
 - 7.2- Réaménagement du centre – Mandat étude d'avant-projet de gré à gré
8. Voirie
 - Réfection rue Lauzé
 - 8.1- Soumission(s) et octroi de contrat
 - 8.2- Mandat contrôle qualitatif des matériaux de gré à gré
 - Réfection rue Hamel
 - 8.3- Honoraires professionnels n° 17 (Groupe Conseil CHG inc.)
 - 8.4- Honoraires professionnels n° 6 (Laboratoires d'expertises de Québec ltée)
9. Hygiène du milieu
 - Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts
 - 9.1- Honoraires professionnels n° 1 (Groupe Conseil CHG inc.)
 - Gestion des matières résiduelles
 - 9.2- Autorisation au mandataire du Regroupement Lotbinière Nord-Ouest de contracter une marge de crédit
 - 9.3- Acceptation des états financiers 2022 du Regroupement Lotbinière Nord-Ouest

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

10. Aménagement/urbanisme/développement

Règlement n° 684-2023 aux fins de modifier le Règlement numéro 388-2007 intitulé « Règlement relatif aux permis et certificats, à l'administration des Règlements de zonage, de lotissement et de construction » de façon à ajouter un nouveau certificat d'autorisation

10.1- Adoption

Règlement n° 685-2023 aux fins de modifier le Règlement numéro 389-2007 intitulé « Règlement de zonage » de façon à préciser l'encadrement des résidences de tourisme et des établissements de résidence principale

10.2- Adoption

Règlement n° 686-2023 sur les usages conditionnels aux fins d'abroger les Règlements numéros 643A-2021 et 643B-2021

10.3- Dépôt des certificats de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM)

10.4- Adoption

Terrains du Centre de services scolaires des Navigateurs

10.5- Demande à la Société québécoise des infrastructures (SQI)

11. Loisirs et culture

11.1- Appui à la Table régionale des loisirs de Lotbinière

11.2- Engagement de sept animateurs(trices) et de trois aide-animateurs

11.3- Défi vélo La Maison des greffés Lina Cyr – Autorisation à circuler sur le territoire

12. Deuxième période de questions du public et les questions reçues sur Facebook

Levée de l'assemblée

MOT DU MAIRE

Monsieur Stéphane Dion, maire, présente le « Rapport du maire » pour les états financiers 2022. Voici les principaux points :

Revenus	4 465 294 \$
Dépenses	3 823 437 \$
Excédent fonctionnement	590 096 \$
Dettes à long terme	3 874 304 \$

En résumé, malgré le contexte, la municipalité a contrôlé ses dépenses. Bonne nouvelle, ceci nous permet d'avoir une marge financière pour réaliser des projets futurs. Le conseil municipal affectera déjà certains montants à des projets prévus au programme triennal d'immobilisations.

146-2023

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé de retirer le point 6.7 « Mise en lumière de l'église de Sainte-Croix – Matériaux - Contrat de gré à gré ».

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en tenant compte de la modification proposée.

147-2023

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AVRIL 2023

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 04 avril 2023 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

PÉRIODE DE DÉCLARATIONS ET DE QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Mélanie Picard : Nouvelle formule pour la vente de garage qui aura lieu le 20 mai 2023 au parc Jean-Guy-Fournier. La location des tables sera au profit d'Entraide Sainte-Croix. Un casse-croûte et de l'animation pour les enfants seront présents au parc. Les Serpariens seront au garage municipal pour accueillir vos appareils électroniques. Le 3 juin prochain aura lieu la distribution des plants d'arbres au centre culturel et sportif.

M. Marc-Olivier Habel : Rappel de la collecte des déchets volumineux dans la semaine du 20 mai 2023.

Mme Sophie Côté : Les inscriptions pour le camp de jour se poursuivent jusqu'au 14 mai 2023 ainsi que pour le soccer sur la plateforme des loisirs.

M. Alex Papineau : Remerciements pour le dynamisme de l'association des pompiers qui ont fait un don d'un défibrillateur. Remerciements aux employés du centre culturel et à tous les utilisateurs.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

Mme Mylène Neault : Les cours de danse country se poursuivent jusqu'au 23 mai 2023. La Fête Nationale du Québec sera célébrée le 24 juin 2023, programmation à venir.

Mme Carmen Demers : Le vendredi 12 mai 2023 aura lieu un bingo à l'hôtel de ville. Les profits iront au Festival de théâtre en collaboration avec Entraide Sainte-Croix. Le jeudi 25 mai 2023 aura lieu le tournoi de cartes à 19h à l'hôtel de ville et le 5 juin prochain aura lieu le voyage à Laurier Québec.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL

- Aucune question par courriel.
- Information concernant le déroulement de la vente de garage.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

148-2023

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mylène Neault, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES D'AVRIL 2023

SALAIRES BRUTS DU 26 MARS AU 22 AVRIL 2023	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS, COMMUNICATIONS & URBANISME)	25 732.79
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, POMPIERS, MÂCHOIRE DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE, CULTURE POLYVALENTE, BRIGADE SCOLAIRE & BIBLIOTHÈQUE	62 634.07
	AVANTAGES SOCIAUX	12 522.63 \$
	SOUS-TOTAL	100 889.49

INSTITUTIONS FINANCIÈRES D'AVRIL 2023

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	100 889.49

COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2023 – RATIFICATION

9235-0669 QUÉBEC INC. 222000526 AREO-FEU LTEE 222000526 BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTERCARD) 222000631 270190631 232003631 222000631 222000631 232003631 213000670 222000414 213000670 232003631 232003631 232003631 232001631 222000631 232003631 232001631 222000631 222000631 222000631 232003631 232003631 213000670 270120641 BOVIN & GAUVIN INC. 223000526 BUROPRO CITATION INC. 213000670 CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES 5513880000 CMP MAYER INC. 222000650 DÉNEIGEMENT ROGER LAMBERT INC. 233003443 233004443 DOCUMENT EXPRESS ENR. 270192340 FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.É.N.C. 233000443 FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE 213000670 HOME HARDWARE 270120526 222000526 232000650	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE ESSENCE - VEHICULES INCENDIE ESSENCE AHULE- ENT. SKI FOND ESSENCE - CAMION MUNICIPAL ESSENCE - VEHICULES INCENDIE ESSENCE - VEHICULES INCENDIE ESSENCE - CAMION MUNICIPAL PAPERIE - FOUR., IMP., LIVRES PAPERIE - FOUR., IMP., LIVRES ENTR. SOUTIEN INFORMATIQUE PAPERIE - FOUR., IMP., LIVRES ESSENCE - CAMION MUNICIPAL ESSENCE - CAMION MUNICIPAL ESSENCE - CAMION MUNICIPAL DIESEL - TRACTEUR KUBOTA ESSENCE - VEHICULES INCENDIE ESSENCE - CAMION MUNICIPAL DIESEL - TRACTEUR KUBOTA ESSENCE - VEHICULES INCENDIE ESSENCE - VEHICULES INCENDIE ESSENCE - CAMION MUNICIPAL DIESEL - TRACTEUR KUBOTA ESSENCE - VEHICULES INCENDIE ESSENCE - VEHICULES INCENDIE ESSENCE - VEHICULES INCENDIE ESSENCE - CAMION MUNICIPAL ESSENCE - CAMION MUNICIPAL PAPERIE - FOUR., IMP., LIVRES BIENS NON DURABLE - C/COMM MACH. OUTILL. EQ. - MAC. VIE PAPERIE - FOUR., IMP., LIVRES COTISATIONS SYNDICALES A PAYER COTISATIONS SYNDICALES A PAYER PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS ACTIVITÉS CLUB DES CHAMPIGNONS NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU NEIGE - RUES VILLAGE PAPERIE - FOUR., IMP., LIVRES ENT ET RÉP MACHOÛT SALLE GYM ENT. ET REP. - VEHICULES INC. PIÈCES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	446.10 446.10 1 928.77 1 928.77 3 225.98 64.73 76.01 61.75 76.13 140.91 141.98 179.23 18.39 639.24 146.50 104.66 156.50 70.73 66.98 178.01 71.95 89.05 157.38 75.64 160.05 135.00 355.16 60.00 1 470.53 1 470.53 222.21 222.21 256.50 256.50 1 508.19 1 508.19 25 253.76 13 762.51 11 491.25 11 491.25 116.12 116.12 18 963.18 18 963.18 30.75 30.75 36.72 9.17 18.37 9.18
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

HYDRO-QUEBEC		8 079.80	
259000681	ELECTRICITÉ/PAVILLON ET ABRI	1 082.18	SERVICE FÉVRIER & MARS 2023
241500681	ELECT. - ST.POMP LAFLEUR 787470	89.69	SERVICE FÉVRIER & MARS 2023
241501681	ELECT. - ST.POMP LECLERC 923850	88.40	SERVICE FÉVRIER & MARS 2023
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	106.40	SERVICE MARS 2023
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	24.09	SERVICE MARS 2023
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	39.96	SERVICE MARS 2023
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	947.02	SERVICE MARS 2023
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 459.76	SERVICE MARS 2023
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 927.20	SERVICE MI-MARS À MI-AVRIL 2023
241200681	ELECTRICITE U'EAU POT. 786712	2 315.10	SERVICE MI-MARS À MI-AVRIL 2023S
IMPRESSIONS MULTIMAGES		119.52	
262200349	ARTICLES PROMOTIONNELS	119.52	DRAPEAU
M.R.C. DE LOTBINIERE		30 254.27	
222001951	QUOTE-PART MRC - ADM.	4 478.19	QUOTE-PART MRC SÉCURITÉ INCENDIE 2023 1/4
246235446	ENLEVEMENT MATIÈRES	1 593.75	QUOTE-PART MRC PGM 2023 1/4
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 882.82	QUOTE-PART MRC ÉVALUATION 2023 4/12
246120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	10 179.51	QUOTE-PART MRC ENFOUSSEMENT 2023 4/12
249000951	QUOTE-PART MRC-VID FOSSES SEPT	8 120.00	QUOTE-PART MRC GESTION DES BOUES FOSSE SEPTIQUE 2023 1/4
MEDIC QUÉBEC INC.		2 493.52	
270126526	ENT ET RÉP MACH'OUT SALLE GYM	2 493.52	DÉFIBRILLATEUR & TROUSSE DE PREMIER SOIN CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		22 831.18	
5513825000	ROAP A PAYER	1 038.74	REMISE MARS 2023
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	3 418.70	REMISE MARS 2023
5513850000	R.R.Q. A PAYER	8 815.12	REMISE MARS 2023
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	310.00	REMISE MARS 2023
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	8 069.13	REMISE MARS 2023
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	1 179.49	REMISE MARS 2023
MUNICIPALITE DE LOTBINIERE		13 128.52	
246110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	13 128.52	PRÉVISION AJUSTEMENT CARBURANT
MUNICIPALITÉ DE VILLEROY		18 988.92	
246110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	18 988.92	AJUSTEMENT QUOTE-PART 2022
PAGES JAUNES		141.53	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	141.53	SERVICE AVRIL 2023
POGZ INC.		143.15	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	143.15	HÉBERGEMENT PORTAIL WEB DU 31-03 AU 30-06-2023
POSTES CANADA		386.79	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	386.79	AVIS MUNICIPAL NO 327 & PROGRAMMATION LOISIRS PRINTEMPS-ÉTÉ 2023
RECEVEUR GENERAL DU CANADA		1 224.60	
222000339	LICENCE RADIO, MOBILE INCENDIE	1 224.60	RENOUVELLEMENT LICENCE 2023
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		8 199.27	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 785.06	REMISE MARS 2023
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	310.00	REMISE MARS 2023
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	6 104.21	REMISE MARS 2023
SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF		160 201.00	
5411200000	BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	160 201.00	PROGRAMME DE SUBVENTION AU TRANSPORT ADAPTÉ (PSTA) VOLET 1 ANNÉE 2022 PREMIER VERSEMENT
STE-CROIX PHARMA INC.		425.37	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	425.37	ÉPIPEN TROUSSE PREMIERS RÉPONDANTS
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		34.12	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	34.12	CAFÉ & CRÈME À CAFÉ
TELU COMMUNICATIONS INC.		272.51	
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.18	SERVICE AVRIL 2023
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.47	SERVICE AVRIL 2023
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.48	SERVICE AVRIL 2023
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.47	SERVICE AVRIL 2023
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	45.46	SERVICE AVRIL 2023
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	45.45	SERVICE AVRIL 2023
TELU IP		256.12	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	81.30	SERVICE AVRIL 2023
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	35.02	SERVICE AVRIL 2023
261000331	TELEPHONE-URBANISME	35.02	SERVICE AVRIL 2023
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.77	SERVICE AVRIL 2023
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	64.01	SERVICE AVRIL 2023
TELU MOBILITE		439.52	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	11.50	SERVICE AVRIL 2023
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	11.50	SERVICE AVRIL 2023
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	114.32	SERVICE AVRIL 2023
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	69.80	SERVICE AVRIL 2023
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	63.30	SERVICE AVRIL 2023
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	51.74	SERVICE AVRIL 2023
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	81.87	SERVICE AVRIL 2023
270150331	TELEPHONE LOISIRS	35.49	SERVICE AVRIL 2023
VIDÉOTRON LTÉE		203.40	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE MAI 2023
261000331	TELEPHONE-URBANISME	40.23	SERVICE MAI 2023
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.22	SERVICE MAI 2023
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.22	SERVICE MAI 2023
TOTAL :		321 281.92	

COMPTES À PAYER D'AVRIL 2023

9268-4612 QUÉBEC INC.		862.31	
270150516	LOC MACH OUT EQUIP LOISIRS	862.31	LOCATION LOCAL ÉQUIPEMENTS CONDITIONNEMENT PHYSIQUE AVRIL 2023
BETON LAURIER INC.		219.08	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEUDUC	219.08	BRIS D'AQUEUDUC (RUE BOURQUE)
BRAULT MAXTECH INC.		5 970.03	
241400521	ENTR. & REP. - DEGRILLEUR	5 970.03	RÉPARATION DU CONVOYEUR DU DÉGRILLEUR
BUROPRO CITATION INC.		1 036.46	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	856.14	PAPIER D'IMPRIMANTE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	76.79	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE
261000670	URBANISME - PAPETERIES	103.53	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE URBANISME
COMPASS MINERALS CANADA CORP.		7 476.67	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	7 476.67	SEL POUR ADOUCISSEURS
ÉRIC VACHON - PETITE CAISSE		498.65	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	62.20	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270195526	ENT RÉP MACH'OUT/ÉQUIP POLY	66.70	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	214.85	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270195526	ENT RÉP MACH'OUT/ÉQUIP POLY	15.55	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	96.25	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	-13.80	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270195526	ENT RÉP MACH'OUT/ÉQUIP POLY	56.90	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
ESCOUADE CANINE MRC 2017		2 466.66	
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	2 466.66	ENTENTE SERVICES ANIMALIERS AVRIL À JUIN 2023
EUROFINS ENVIRONEX		871.54	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	106.93	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	60.37	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	83.36	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	156.95	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	231.10	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	125.90	ANALYSE DES EAUX USÉES
241200411	ANALYSE DE L'EAU	106.93	ANALYSE D'EAU
FQM ASSURANCES INC.		1 357.05	
219000420	ASSURANCES	1 357.05	AJUSTEMENT ASSURANCE 2023
FRANCE DUBUC - PETITE CAISSE		37.50	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	37.50	TIMBRES
GRUPE CASTONGUAY INC.		2 908.91	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	125.32	DÉBRANCHEMENT ROULOTTE POUR PATINOIRE EXTÉRIEURE
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	64.77	PIÈCES ENTRETIEN PANNEAUX USINE D'EAU POTABLE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	64.77	PIÈCES ENTRETIEN PANNEAUX SALLE DE QUILLES
2304080721	RESEAU D'ECLAIRAGE URBAIN	2 654.05	NOUVELLES LUMIÈRES RUES DU BATEAU, BOUFFARD & PLACE BOUCHER
GRUPE GYRO TECH INC.		6 903.50	
2304000725	MACH. OUTILL. EQUIP. VOIRIE	3 291.70	ÉQUIPEMENTS CAMION MUNICIPAL VOIRIE
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	320.10	REPLACEMENT MOTEUR FLÈCHE MOTORISÉE
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. LOISIRS	3 291.70	ÉQUIPEMENTS CAMION MUNICIPAL LOISIRS

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

HEBERT, ODILE		570.00	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	570.00	ACTIVITÉ MADA-AINÉS
HOME HARDWARE		452.97	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	78.99	PIÈCES POUR ESTRADE + REMORQUE DES LOISIRS
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	18.68	SUPPORT DE POTEAU BOÎTE À LIVRE
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	28.73	DÉTECTEUR DE CO2 GARAGE MUNICIPAL
2308050725	MACH. OUTILL. EQUIP. LOISIRS	261.52	PIÈCES POUR REMORQUE TRACTEUR À PELOUSE
2308050725	MACH. OUTILL. EQUIP. LOISIRS	15.69	PIÈCES POUR REMORQUE TRACTEUR À PELOUSE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	4.59	CLÉ
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	15.11	PIÈCES POUR AFFICHEURS DE VITESSE
270126526	ENT ET RÉP MACH/OUT SALLE GYM	29.66	ENTRETIEN CASIERS CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
JOSIANNE TARDIF		300.00	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	300.00	HONORAIRES COURS DE TAEKWONDO 1/2
LEFEBVRE CONCEPT		489.85	
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/EQUIP. POLY	489.85	ACHAT MATÉRIEL COURS TAEKWONDO 2/2
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		2 411.72	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	99.74	ROULEAU DE FIL À SOUDER
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 558.89	BRIS D'AQUEDUC (RUE BOURQUE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	753.09	DÉBOUCHER COURS D'EAU (2E RANG)
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		164.42	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	50.28	ACHAT VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	114.14	ACHAT VOLUMES
LOCALISATION BOIS-FRANCS INC.		588.67	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	588.67	BRIS D'AQUEDUC (RUE BOURQUE)
M.R.C. DE LOTBINIERE		234.52	
261000454	FORMATION URBANISME	234.52	FORMATION URBANISME
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		2 428.83	
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	505.10	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	411.61	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	1 512.12	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
NORA BYRNE		1 200.00	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	1 200.00	HONORAIRES COURS DE YOGA RETRAITÉS & POUR TOUS 2023 1/2
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE		13 548.50	
252000970	PART. DÉFICIT O.M.H. (10%)	13 548.50	QUOTE-PART DÉFICIT 2023 2/4
PATRICK MARTINEAU		61.29	
261000310	FRAIS DEPLACEMENT - URBANISME	61.29	FRAIS DE DÉPLACEMENT MARS 2023
PRECICOM		381.16	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	381.16	SERVICE AVRIL 2023
RAY-CAR		170.12	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	170.12	BRIS D'AQUEDUC (RUE BOURQUE)
REAL HUOT INC.		1 328.21	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 328.21	PIÈCES D'AQUEDUC INVENTAIRE
RESTO-BAR LE CUBE		187.16	
222000310	DEPLACEMENT & REPRE. - INCENDIE	187.16	REPAS INCENDIE DU 23-12-2022
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE		702.19	
232001455	IMMATRICULATION - CAMION MUN.	702.19	IMMATRICULATION REMORQUE & CAMION
STE-CROIX PHARMA INC.		5.97	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5.97	EAU DÉMINÉRALISÉE
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		11.97	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	11.97	CRÈME À CAFÉ
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.		494.86	
241400526	MACH. OUTILL. EQ. - DEGRILLEUR	109.23	ENTRETIEN SYSTÈME D'ALARME
241200451	LOCATION ALARME - USINE E/POTABLE	55.19	FRAIS MODULE DE BASE 01-04 AU 30-06-2023
241400451	LOCATION ALARME - EAUX USÉES	55.19	FRAIS MODULE DE BASE 01-04 AU 30-06-2023
241300451	LOCATION ALARME - EAU POTABLE	68.82	FRAIS MODULE DE BASE 01-04 AU 30-06-2023
232000451	LOCATION ALARME - VOIRIE	68.81	FRAIS MODULE DE BASE 01-04 AU 30-06-2023
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	68.81	FRAIS MODULE DE BASE 01-04 AU 30-06-2023
213000451	LOCATION ALARME - ADMINISTRAT.	68.81	FRAIS MODULE DE BASE 01-04 AU 30-06-2023
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		1 158.99	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	782.16	PHOTOCOPIES DU 4-03 AU 3-04-2023
232000516	LOC. MAC, OUTILLAGE, EQUIPEMENT	19.26	PHOTOCOPIES 30-03 AU 29-04-2023
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	357.57	AGRAFES PHOTOCOPIEUR
TRAFIC INNOVATION		166.71	
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	166.71	LOGICIEL DE PROGRAMMATION POUR LES FEUX RECTANGULAIRES
TURCOTTE 1989 INC.		2 620.28	
241501521	ENTR. & REP. - ST.POMP. R.EGOUT	2 620.28	REMPLACEMENT SONDE NIVEAU DU POSTE DE POMPAGE (RUE DU BATEAU)
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.		275.48	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	275.48	LANCE D'INJECTION POUR POMPE DOSEUSE DE CHLORE
TOTAL:		60 562.23	

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 07-2023

149-2023

RAPPORTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Monsieur Stéphane Dion commente les états financiers.

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2022 démontrant un surplus budgétaire de 590 096 \$, tels que préparés par Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l..

150-2023

PARTAGE DE LA RESSOURCE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU la résolution numéro 112-2023;

ATTENDU la réception du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à l'effet qu'ils ont bien reçu la demande de financement pour le projet de partage de la ressource du service des travaux publics entre la municipalité de Sainte-Croix et la municipalité de Laurier-Station;

ATTENDU qu'il est nécessaire de commencer dès maintenant le partage du service des travaux publics;

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement que le conseil autorise le partage du service des travaux publics avec la municipalité de Laurier-Station à compter du 02 mai 2023.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

151-2023

DEMANDE AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR), VOLET 2

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désire réaliser un projet de mise en lumière de l'église de Sainte-Croix;

ATTENDU le projet annexé à être présenté à la MRC de Lotbinière dans le cadre du Programme Fonds Régions et Ruralité (FRR), volet 2;

IL est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de demander à la MRC de Lotbinière une aide financière de 28 000,00 \$ au Fonds Régions et Ruralité (FRR), volet 2, pour les travaux concernant le projet de mise en lumière de l'église de Sainte-Croix.

QUE France Dubuc, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à signer ladite demande concernant le projet de mise en lumière de l'église de Sainte-Croix.

152-2023

RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE – MANDAT ÉTUDE D'AVANT-PROJET DE GRÉ À GRÉ

ATTENDU l'offre de service de la firme L & M Design Commercial datée du 11 avril 2023 concernant une étude d'avant-projet pour le réaménagement de l'hôtel de ville, pour un montant de 22 360,00 \$, en sus de taxes;

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement de mandater la firme L & M Design Commercial à procéder à ladite étude selon l'offre présentée.

153-2023

DÉMOLITION LOT 3 592 373 – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Une (1) soumission reçue :

➤ Les Entreprises J.F. Blanchet inc. 9 400,00 \$

Le prix indiqué exclu toutes taxes.

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat de démolition à Les Entreprises J.F. Blanchet inc. pour un montant de 9 400,00 \$, taxes en sus, pour la démolition du lot 3 592 373 selon la soumission présentée.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

154-2023

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRE D'AVRIL 2023

SALAIRES BRUTS DU 26 MARS AU 22 AVRIL 2023	ADMINISTRATION (DIRECTION)	5 291.52
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	17 818.42
	AVANTAGES SOCIAUX	4 235.30
	SOUS-TOTAL	27 345.24

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) D'AVRIL 2023

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	27 345.24

COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2023 – RATIFICATION

ALEX COULOMBE L'ÉE	333.66	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	333.66	ACHAT RESTAURANT
BUROPRO CITATION INC.	460.17	
270180660 PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	6.75	NETTOYEUR À TABLEAU
270131527 ACHATS/ENT.ÉQUIP. INFORMATIQUE	453.42	CARTOUCHES À IMPRIMANTE
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	345.18	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	345.18	REMISE MARS 2023
FROMAGERIE BERGERON	158.48	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	158.48	ACHAT RESTAURANT
GFS QUÉBEC INC.	3 822.96	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	1 094.04	ACHAT RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	1 001.65	ACHAT RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	1 055.07	ACHAT RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	672.20	ACHAT RESTAURANT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

HOME HARDWARE		63.51	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	27.89	ACHATS DIVERS POUR ENTRETIEN
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	35.62	ACHATS DIVERS POUR ENTRETIEN
HYDRO-QUEBEC		12 145.27	
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	12 145.27	SERVICE MI-MARS À MI-AVRIL 2023
INSTALLATION RENE MAILLOUX		28.67	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	28.67	FIL ADAPTATEUR POUR CHRONOMÈTRE
LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.		217.49	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	318.96	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	-101.47	CRÉDIT ACHAT RESTAURANT
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		2 423.90	
551330000	T.V.Q. A PAYER	4 496.36	REMISE TPS-TVQ JANVIER, FÉVRIER & MARS 2023
551320000	T.P.S. A PAYER (FEDERAL)	8 970.25	REMISE TPS-TVQ JANVIER, FÉVRIER & MARS 2023
270125494	ASSOCIATIONS & ABONNEMENTS	37.00	DÉCLARATION ANNUELLE 2023
5413996000	R.T.I. A RECEVOIR (T.V.Q.)	-7 352.45	REMISE TPS-TVQ JANVIER, FÉVRIER & MARS 2023
5413995000	C.T.I. A RECEVOIR (T.P.S.)	-3 727.26	REMISE TPS-TVQ JANVIER, FÉVRIER & MARS 2023
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		5 685.23	
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	80.00	REMISE MARS 2023
5513820000	ROAP A PAYER	256.38	REMISE MARS 2023
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	371.42	REMISE MARS 2023
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	288.17	REMISE MARS 2023
5513850000	R.R.Q. A PAYER	2 550.08	REMISE MARS 2023
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	2 139.18	REMISE MARS 2023
MOLSON CANADA 2005		24 380.52	
270181610	ACHATS - BAR	8 524.23	ACHAT BAR
270181610	ACHATS - BAR	10 238.27	ACHAT BAR
270181610	ACHATS - BAR	-132.39	CRÉDIT ACHAT BAR
270181610	ACHATS - BAR	5 750.41	ACHAT BAR
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		2 241.76	
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	658.95	REMISE MARS 2023
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	80.00	REMISE MARS 2023
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 502.81	REMISE MARS 2023
ROBERT BOILEAU INC.		15 900.30	
270165516	LOCATION D'EQUIPEMENTS- ARENA	2 857.50	LOCATION SURFACEUSE MARS 2023
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	8 567.19	REMPLACEMENT MOTEUR SURFACEUSE
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	2 409.58	RÉPARATION SURFACEUSE PROBLÈME MOTEUR
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	2 066.03	RÉPARATION SURFACEUSE PROBLÈME MOTEUR
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE		3 074.77	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	3 074.77	POLICE NO. 48841 AVRIL 2023
SHAW DIRECT		99.85	
270125339	CABLODISTRIBUTEUR - SHAWDIRECT	49.43	SERVICE MI-MARS À MI-AVRIL 2023
270125339	CABLODISTRIBUTEUR - SHAWDIRECT	50.42	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2023
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		147.61	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	10.00	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	40.15	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2.06	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	51.78	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	43.62	ACHAT RESTAURANT
TELUUS COMMUNICATIONS INC.		109.23	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	109.23	SERVICE AVRIL 2023
TELUUS IP		140.08	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	140.08	SERVICE AVRIL 2023
TELUUS MOBILITÉ		83.59	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	83.59	SERVICE AVRIL 2023
TERMINIX CANADA		330.61	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	330.61	SERVICE HYGIÈNE SALLES DE BAIN AVRIL À JUIN 2023
VISA DESJARDINS - ÉRIC VACHON		214.03	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	101.03	ACHAT RESTAURANT
270181610	ACHATS - BAR	51.60	ACHAT BAR
270181610	ACHATS - BAR	61.40	ACHAT BAR
VITRERIE GLOBAL		80.48	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	80.48	RÉPARATION PORTE D'ENTRÉE
	TOTAL :	72 487.35	

COMPTES À PAYER D'AVRIL 2023

EIRS GESTION DICO INC.		45.99	
270161526	ENT.-EQUIP. SECUR. & INCENDIE	45.99	RELOCALISATION FRITEUSE
ERIC VACHON		87.32	
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTATION	87.32	FRAIS DE DÉPLACEMENT FÉVRIER, MARS & AVRIL 2023
ÉRIC VACHON - PETITE CAISSE		80.65	
270181660	PRODUITS ENTRETIEN-RESTAURANT	8.65	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180610	ACHATS - RESTAURANT	9.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270125322	FRET & MESSAGERIES ADM.	27.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180610	ACHATS - RESTAURANT	36.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
FROMAGERIE BERGERON		475.44	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	198.10	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	237.72	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	39.62	ACHAT RESTAURANT
GROUPE CASTONGUAY INC.		462.28	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	462.28	RÉPARATIONS DIVERSES ÉLECTRIQUES
LAMBERT PASCALE		36.58	
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTATION	36.58	FRAIS DE DÉPLACEMENT FÉVRIER & MARS 2023
ROBERT BOILEAU INC.		786.52	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	786.52	RÉPARATION SURFACEUSE PROBLÈME SPIRALES À NEIGE
STATE CHEMICAL LTD		325.38	
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	325.38	PRODUIT D'ENTRETIEN
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		61.97	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	25.05	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	33.39	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	3.53	ACHAT RESTAURANT
VISA DESJARDINS - ÉRIC VACHON		59.05	
270181610	ACHATS - BAR	59.05	ACHAT BAR
	TOTAL :	2 421.18	

155-2023

RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE – MANDAT ÉTUDE D'AVANT-PROJET DE GRÉ À GRÉ

ATTENDU l'offre de service de la firme RLD Architectes inc. datée du 19 avril 2023 concernant une étude d'avant-projet pour le réaménagement du centre culturel et sportif, pour un montant de 29 875,00 \$, en sus de taxes;

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de mandater la firme RLD Architectes inc. à procéder à ladite étude selon l'offre présentée.

VOIRIE

RÉFECTION RUE LAUZÉ

156-2023

SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Quatre (4) soumissions reçues :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

➤ Les Excavations Ste-Croix inc.	816 019,58 \$
➤ Harca Excavation inc.	902 383,45 \$
➤ Construction Lemay inc.	915 812,67 \$
➤ Cité Construction TM inc.	941 240,48 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

ATTENDU QUE les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Mylène Neault, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Excavations Ste-Croix inc. pour le prix de 816 019,58 \$, taxes incluses, selon la soumission présentée.

157-2023

MANDAT CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX DE GRÉ À GRÉ

ATTENDU l'offre reçue de Englobe Corp. datée du 14 avril 2023 concernant un mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux du projet de la réfection à la rue Lauzé pour un montant de 14 038,14 \$, taxes incluses;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Mylène Neault, et résolu unanimement de mandater la firme Englobe Corp. pour ledit mandat de contrôle qualitatif des matériaux selon l'offre présentée.

RÉFECTION RUE HAMEL

158-2023

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 17 (GROUPE CONSEIL CHG INC.)

ATTENDU les résolutions numéros 131-2018 et 122-2020;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à la firme Groupe Conseil CHG inc. la somme de 14 678,11 \$ pour la surveillance des travaux concernant le projet de réfection de la rue Hamel, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 18033-19 datée du 06 mars 2023.

159-2023

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 6 (LABORATOIRES D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTÉE)

ATTENDU la résolution n° 075-2022;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement de payer aux Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée, la somme de 1 998,66 \$ relativement au contrôle qualitatif des matériaux au projet de réfection de la rue Hamel, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 043642 datée du 20 avril 2023.

HYGIÈNE DU MILIEU

PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

160-2023

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (GROUPE CONSEIL CHG INC.)

ATTENDU la résolution numéro 059-2023;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de payer à la firme Groupe Conseil CHG inc. la somme de 27 398,54 \$ pour l'étude de faisabilité du prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts à la route Marie-Victorin Ouest telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 22201-01 datée du 28 mars 2023 et 22201-2 datée du 12 avril 2023.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

161-2023

AUTORISATION AU MANDATAIRE DU REGROUPEMENT LOTBINIÈRE NORD-OUEST DE CONTRACTER UNE MARGE DE CRÉDIT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

CONSIDERANT QUE la municipalité de Lotbinière est mandataire du Regroupement Lotbinière Nord-Ouest (RLNO) pour la gestion des matières résiduelles;

CONSIDERANT QUE les transactions sont déposées dans un compte bancaire distinct pour les transactions spécifiques au RLNO;

CONSIDERANT QUE seules les transactions et écritures de fin d'année seront inscrites au système comptable de la municipalité pour faciliter les redevances et remises;

CONSIDERANT QUE durant l'exercice financier les quotes-parts de chaque municipalité sont remises aux trois mois et les factures payable mensuellement;

CONSIDERANT QUE les factures complémentaires, les surcharges de carburant et autres éléments peuvent ne pas être inscrites dans les projections budgétaires;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement que, le Conseil municipal autorise le mandataire a demandé auprès de son institution financière pour le compte bancaire 815-20205 007672-9 une marge de crédit d'un maximum de 150 000.00 \$;

QUE, cette marge de crédit est exclusive aux transactions du RLNO;

QUE, M. Jean Bergeron, Maire et Mme Sandra Bélanger, directrice-générale de la municipalité mandataire soient, comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente à intervenir, à convenir des autres clauses, charges et conditions, à signer pour et au nom de la municipalité et du regroupement RLNO les autres documents utiles et nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire tel que décrit au protocole.

162-2023

ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022 DU REGROUPEMENT LOTBINIÈRE NORD-OUEST

ATTENDU QUE les états financiers du Regroupement Lotbinière Nord-Ouest (matières résiduelles) ont été remis au conseil municipal;

ATTENDU QUE ces états financiers représentent des revenus équivalant aux dépenses, au montant de 1 153 394 \$;

ATTENDU QUE la conciliation des débiteurs démontrent les montants suivants pour la municipalité de Sainte-Croix;

Solde fin au 31 décembre 2022.....	41 885,59 \$
Montant facturé après la fin d'exercice.....	(9 768,15 \$)
Montant à payer à Villeroy	18 988,92 \$
Montant à payer à Lotbinière.....	13 128,52 \$

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement que le conseil municipal accepte les états financiers du RLNO pour l'année 2022.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

RÈGLEMENT N° 684-2023 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 388-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION » DE FAÇON À AJOUTER UN NOUVEAU CERTIFICAT D'AUTORISATION

163-2023

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le *Code municipal du Québec* et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le *Règlement relatif aux permis, certificats à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction* portant le numéro 388-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'hébergement touristique*, la municipalité doit mettre à jour sa réglementation pour encadrer les établissements de résidence principale, qui étaient auparavant considérés comme étant des résidences de tourisme;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une réflexion plus large entourant l'hébergement touristique;

ATTENDU QUE ce règlement est lié aux règlements n°685-2023 et n°686-2023, visant à encadrer les résidences de tourisme et les établissements de résidence principale;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié la création d'un certificat d'autorisation propre à l'exploitation des résidences de tourisme et des établissements de résidence principale;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le 06^e jour du mois de mars 2023, le projet de règlement numéro 684-2023 qui ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 06^e jour du mois de mars 2023;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le 04^e jour du mois d'avril 2023 sur le projet de règlement numéro 684-2023 portant sur les sujets mentionnés en titre;

IL EST PROPOSÉ PAR : MYLÈNE NEAULT

APPUYÉ PAR : MARC-OLIVIER HABEL

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 684-2023 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi ce qu'il suit :

QUE le règlement numéro 684-2023 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 684-2023 entrera en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT N° 685-2023 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À PRÉCISER L'ENCADREMENT DES RÉSIDENCES DE TOURISME ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉSIDENCE PRINCIPALE

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le *Code municipal du Québec* et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'hébergement touristique*, la municipalité doit mettre à jour sa réglementation pour encadrer les établissements de résidence principale qui étaient auparavant considérés comme étant des résidences de tourisme;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une réflexion plus large entourant l'hébergement touristique;

ATTENDU QUE ce règlement est lié aux règlements n°684-2023 et 686-2023, visant à encadrer les résidences de tourisme et les établissements de résidence principale;

ATTENDU QUE le règlement de zonage ne contient pas de dispositions encadrant les résidences de tourisme et les établissements de résidence principale associés à l'usage habitation;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le 06^e jour du mois de mars 2023, le projet de règlement numéro 685-2023 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 06^e jour du mois de mars 2023;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le 04^e jour d'avril 2023 sur le projet de règlement numéro 685-2023 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le 04^e jour d'avril 2023, le second projet de règlement numéro 685-2023;

ATTENDU QU'aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

IL EST PROPOSÉ PAR : SOPHIE CÔTÉ

APPUYÉ PAR : MÉLANIE PICARD

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement numéro 685-2023 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ce qu'il suit :

QUE le règlement numéro 685-2023 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 685-2023 entrera en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT N° 686-2023 SUR LES USAGES CONDITIONNELS AUX FINS D'ABROGER LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 643A-2021 ET 643B-2021

DÉPÔT DES CERTIFICATS DE LA TENUE DU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM)

Dépôt des certificats des zones concernées et contiguës par la directrice générale et greffière-trésorière.

Tenue du registre : Le 27 avril 2023 de 9h à 19h.

Signature(s) au registre : 0

165-2023

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'hébergement touristique*, la municipalité doit mettre à jour sa réglementation pour encadrer les établissements de résidence principale qui étaient auparavant considérés comme étant des résidences de tourisme;

ATTENDU QUE les règlements relatifs aux usages conditionnels n°643A-2021 et 643B-2021 portaient sur un seul usage conditionnel soit les résidences de tourisme;

ATTENDU QUE ce présent règlement abroge les règlements 643A-2021 et 643B-2021;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le 06^e jour du mois de mars 2023, le projet de règlement numéro 686-2023 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 06^e jour du mois de mars 2023;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le 04^e jour d'avril 2023 sur le projet de règlement numéro 686-2023 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le 04^e jour d'avril 2023, le second projet de règlement numéro 686-2023;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

ATTENDU QU'aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre sur les dispositions relatives aux résidences de tourisme et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

ATTENDU QU'aucun registre de toute zone concernée n'a reçu le nombre de signatures requises pour tenir un référendum concernant la disposition visant à prohiber les établissements de résidences principales pour chacune des zones concernées et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

IL EST PROPOSÉ PAR : ALEX PAPINEAU

APPUYÉ PAR : MYLÈNE NEAULT

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement numéro 686-2023 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ce qu'il suit :

QUE le règlement numéro 686-2023 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 686-2023 entrera en vigueur conformément à la loi.

TERRAINS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES NAVIGATEURS

DEMANDE À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES (SQI)

166-2023

ATTENDU QUE la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire vise à accroître la densité d'occupation à proximité des infrastructures et des réseaux publics;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaires des Navigateurs (CDSSN) possède des terrains vacants à proximité de ces établissements scolaires notamment les lots 3 592 366 et 3 590 820 dans la municipalité de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE la mise en valeur de ces espaces par la Municipalité de Sainte-Croix bénéficierait à l'ensemble de la communauté;

ATTENDU QUE le CDSSN doit recourir aux services de la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour procéder à la vente de toute partie de terrains;

ATTENDU QUE les règles en place par la SQI alourdissent et freinent l'acquisition de ces-dits terrains par la Municipalité de Sainte-Croix;

IL est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Mylène Neault, et résolu unanimement

- **De** demander à la Société québécoise des infrastructures de faciliter la vente d'une partie des lots 3 592 366 et 3 590 820 à la Municipalité de Sainte-Croix;
- **De** demander à la Société québécoise des infrastructures de revoir ses règles encadrant la vente de terrains détenus par les Centres de services scolaires pour faciliter leurs acquisitions par les municipalités;
- **De** transmettre une copie de la présente résolution à Monsieur François Turenne, Président du conseil d'administration de la Société québécoise des infrastructures;
- **De** transmettre une copie de la présente résolution à Madame Suzie Lucas, Directrice générale du Centre de services scolaires des Navigateurs;
- **De** transmettre une copie de la présente résolution à Madame Isabelle Lecours, Députée de Lotbinière-Frontenac;
- **De** transmettre une copie de la présente résolution aux ministères concernés soit à Monsieur Bernard Drainville, Ministre de l'Éducation et Ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Madame Andrée Laforest, Ministre des Affaires municipales et Madame Sonia Lebel, Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

p.j. Carte – espaces sous-utilisés du Centre de services scolaires des Navigateurs (CDSSN) dans la municipalité de Sainte-Croix

LOISIRS ET CULTURE

167-2023

APPUI À LA TABLE RÉGIONALE DES LOISIRS DE LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE certains enjeux ont été soulevés par plusieurs professionnels municipaux en loisir de la région de Lotbinière dans le déploiement global du loisir municipal;

ATTENDU QU'un portrait de l'offre et de la demande en loisir pour le territoire de la MRC de Lotbinière serait un outil permettant de mettre en lumière les enjeux et de guider le déploiement du loisir municipal pour les prochaines années;

ATTENDU QU'un comité technique a été formé pour coordonner les travaux et qu'il est composé de : Florence Trudel (Municipalité de Saint-Flavien), Isabelle Toutant (Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage), Geneviève Labonté (Municipalité de Saint-Gilles), Jean-Michel Blouin (Municipalité de Saint-Apollinaire), Pascale Lemay (Conseillère en développement touristique à la MRC de Lotbinière), Émilie Lacasse (Agente de développement à l'URLS Chaudière-Appalaches) et Myriam Gagnon (Agente de promotion des saines habitudes de vie au CLSC de Laurier-Station);

IL est proposé par Alex Papineau, et appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Croix appuie la demande de la Table des Loisirs de Lotbinière et autorise le dépôt d'une demande collective de subvention au programme FRR, volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale (axe sur la coopération) pour l'élaboration d'un portrait de l'offre et de la demande en loisir pour le territoire de la MRC de Lotbinière.

Monsieur Marc-Olivier Habel se retire de la réunion du conseil à 19 : 51 heures en raison d'intérêts au prochain sujet.

168-2023

ENGAGEMENT DE SEPT ANIMATEURS(TRICES) ET DE TROIS AIDE-ANIMATEURS

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement d'engager les personnes suivantes à titre d'animateurs(trices) et d'aide-animateurs du terrain de jeux 2023 sous la supervision du directeur du service des loisirs :

Animateurs(trices) :

- M. Luka St-Onge
- Mme Rosa-Lee Martin
- Mme Kelly-Ann Houde
- Mme Élisabeth Bouffard
- Mme Frédérique Habel
- Mme Alexia Manawiel
- Mme Daphnée Carrier

Aide-animateurs :

- M. Félix Martin
- M. Nathan Martin
- M. Raphaël Girard

Durée de l'emploi : Du 26 juin au 18 août 2023 (8 semaines X ± 35 heures / moyenne / semaine), en sus de toutes autres formations et préparations d'activités.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

Monsieur Marc-Olivier Habel revient à la réunion du conseil à 19 : 52 heures.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2023

169-2023

DÉFI VÉLO LA MAISON DES GREFFÉS LINA CYR – AUTORISATION À CIRCULER SUR LE TERRITOIRE

ATTENDU la 17^e édition du défi vélo de La Maison des greffés Lina Cyr qui aura lieu les 14 et 15 juillet 2023;

ATTENDU QUE cette activité a pour but de promouvoir l'activité physique et de sensibiliser les gens aux dons d'organe;

ATTENDU QUE cette randonnée cycliste a pour point de départ Beloeil et que l'arrivée est prévue au Juvénat Notre-Dame à Lévis;

ATTENDU QUE cette randonnée cycliste traversera le territoire de la municipalité de Sainte-Croix le samedi 15 juillet 2023;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec demande une résolution des municipalités traversées par la randonnée cycliste autorisant l'activité sur leur territoire;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Mylène Neault, et résolu unanimement d'autoriser le défi vélo La Maison des greffés Lina Cyr à circuler sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES SUR FACEBOOK

- Information concernant la mise en lumière et la transformation de l'église et suivi à venir de deux projets.
- Information concernant le nouveau camion municipal de la voirie.
- Information concernant le lot 3 592 080.
- Information concernant le projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts à la route Marie-Victorin Ouest.
- Félicitations au conseil municipal.

170-2023

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 06 heures.

Stéphane Dion
Maire

France Dubuc, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Stéphane Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.